XVIIe ANNÉE — N° 5080 — MARDI 1er MAI 1906

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES — 21, Grande-Rue 21 — 25, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — POUR PARIS : 5, rue Bayard.

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

LA JOURNÉE

Aujourd'hui, veille du 1er mai, on ne voit dans tout Paris que des soldats.

M. Lépine a reçu successivement tous les colonels, les commissaires divisionnaires, officiers de paix et commissaires de police.

*

La comédie continue.

Pour corser le prétendu complot inventé pour le besoin de sa cause compromise, M. Clemenceau a fait arrêter MM. Griffuelhes, secrétaire de la Confédération générale du travail, et deux personnes sans aucune notoriété, MM. Xavier Feuillant, monarchiste, et Bibert, bonapartiste.

*

Le « Matin », organe des créateurs de la comédie du complot, publie, avec d'évidents truquages, des fiches à la confection desquelles un potache de Versailles consacrait ses loisirs d'écolier.

*

Un communiqué officieux avoue en réalité les faux de l'« Officiel » au sujet des récompenses de l'Exposition de Saint-Louis.

*

On signale l'échec d'une nouvelle tentative criminelle contre un pont de chemin de fer.

*

Les « Semaines religieuses » publient de nombreux actes épiscopaux sur le devoir de bien voter et de prier pour les élections.

*

M. Sarrien, président du Conseil, a prononcé à Paray-le-Monial un discours absolument terne.

*

M. Barthou a visité ce matin à 6 h. 1/2 la recette principale des postes. La troisième distribution des lettres le dimanche est supprimée.

*

ETRANGER. — La Suisse a accordé, pour des motifs très particuliers, l'extradition du commissaire allemand Stephany.

ÉLECTEURS, VEILLEZ!

Tous les soldats de trois années du contingent de Paris, actuellement sous les drapeaux, sont inscrits sur les registres d'électeurs, et leurs cartes seront envoyées au domicile de leurs parents. Or, rien n'est plus facile que de trouver un homme de paille qui, muni de cette carte, puisse aller déposer un bulletin dans l'urne de sa section de vote.

Aux bons citoyens de veiller.

S. S. PIE X

Encycliques, Lettres apostoliques, Bref, etc

Un vol. de 300 pages. (Editions des *Questions actuelles*.)

Notes bibliographiques. Nouvelle liste des Papes. Texte latin et traduction française des Encycliques, *Motu proprio*, Brefs, etc. Divers documents en appendice.

1 franc; port de chaque volume, 0 fr. 35. Le tout forme un colis de 3 kilos. 0 fr. 60 en gare; 0 fr. 85 à domicile.

Faux à l'« Officiel »
Faux dans un journal
Autres bombes et...
le discours de M. Sarrien!

Rien, il ne reste plus rien en France qui rappelle même de loin un gouvernement! A sa place, nous avons un assemblage d'hommes, pris dans les rangs, voire à la tête des excitateurs à la révolution et à la grève générale, qui ne reculent devant aucune manœuvre pour bouleverser le pays, le dépouillant de sa religion, pervertissant son sens moral, lui ôtant sa confiance en la justice, lançant les citoyens les uns contre les autres, fermant les yeux sur les attentats de ceux-ci, pour en inventer à la charge de ceux-là, usant des faux à l'*Officiel* pour favoriser les uns, corrompant un journal pour lui en faire faire qui déshonorent les autres.

Et pour couvrir leurs menées criminelles, pour se dégager des meurtres de catholiques, des assassinats d'officiers, des incendies, des pillages, des bombes qui éclatent un peu partout, de l'effroyable explosion du pont d'Argenteuil, datant d'avant-hier et déjà suivie d'un dépôt de nouveaux engins dans le même quartier, cette assemblée de révolutionnaires dépêche un homme aux apparences inoffensives, décoré du titre de président du Conseil, M. Sarrieu, pour aller bêler, à Paray-le-Moulal, des chants de paix, de concorde, d'admiration pour l'armée, entrecoupés de promesses de fermeté contre les malfaiteurs!

« Le premier devoir d'un gouvernement, dit-il, comme s'il y en avait un, est d'assurer l'ordre dans la rue et la liberté du travail, et nous sommes résolus à appliquer la loi sans passion, à tous les émeutiers, quels qu'ils soient. »

« L'ordre dans la rue! » Après l'avoir troublé jusqu'à ensanglanter le sol français, notre semblant de gouvernement l'a laissé impunément troubler sur tous les points du territoire où il a plu aux révolutionnaires et aux anarchistes de le troubler; il l'a même alimenté par l'envoi de troupes sans défense, qu'il servait ainsi à leur soif de sang.

« La liberté du travail! » Le gouvernement a-t-il, oui ou non, laissé assommer les travailleurs du Nord et du Pas-de-Calais! A-t-il laissé violer et saccager leurs foyers, terroriser leurs femmes et leurs enfants! Les a-t-il laissé contraindre sous peine de mort, devant la police inactive à porter l'ignoble loque rouge en tête de hordes sauvages!

Et quand il s'est agi « d'appliquer la loi » les recherches de la justice n'ont-elles pas été odieuses, quand, les crimes étant commis par les rouges, elle a perquisitionné chez les jaunes; et les plateaux de sa balance n'ont-ils pas été faussés, truqués et tors, lorsque toute clémence a été refusée aux hommes qui avaient frappé pour leur défense, et réservée à ceux-là seuls qui avaient tué dans leurs infâmes attaques?

« Sans doute, dit l'homme du gouvernement, nous avons eu à déplorer des excès et des violences, d'ailleurs démesurément exagérés par les journaux réactionnaires qui ne cherchent qu'à jeter la panique dans les esprits. »

Eh! quoi! la panique n'est-elle pas dans l'esprit de l'orateur lui-même, lorsqu'il appelle quarante mille hommes de troupe à Paris en vue du 1er mai? Les excès, les lucendies, les pillages, les meurtres rapportés par la presse au jour le jour n'ont-ils jamais existé? Est-ce une invention que l'explosion d'avant-hier et la tentative d'explosion d'hier? Je ne crois pas, pour me part, à un 1er mai pire que les jours précédents, ce serait d'ailleurs difficile.

« Pour nous, responsables de l'ordre public, dit encore M. Sarrien, nous avons rempli le devoir qui nous incombe avec la fermeté nécessaire, mais aussi avec le désir profond et sincère d'éviter l'effusion du sang. »

Le sang des soldats ne compte donc plus! Il n'y a que l'effusion du sang des émeutiers à compter! Appeler les troubles sanglants du Nord et du Pas-de-Calais des troubles sans effusion de sang, c'est un comble d'effronterie et d'inconscience!

Oui, M. Sarrien ose dire : « Tous, officiers et soldats, ont su garantir l'ordre, en évitant l'effroyable malheur d'une collision sanglante entre le peuple et l'armée. »

Mais les blessures des soldats et les morts des officiers ne témoignent-elles pas qu'il y a eu a collision sanglante? » seulement, les officiers ont été assassinés, et les soldats seuls blessés, parce que le gouvernement les avait préalablement désarmés par un ordre criminellement imbécile! A la vérité, il n'y a pas eu a collision », il y a eu massacre. Ah! votre a désir d'effusion du sang » des émeutiers a été bien exaucé, parce que vous avez donné en échange l'effusion du sang des officiers et des soldats de la France!

L'hypocrisie de Pilate est dépassée. Celle de M. Sarrien me rappelle les communards, incendiaires de nos monuments publics qui, pour pétroler plus à leur aise, se déguisèrent en pompiers!

J. B.

LE SAINT-SIÈGE ET LES ÉLECTIONS

L'*Osservatore Romano* de samedi soir a publié la note suivante :

On répète de divers côtés que le Saint-Siège interviendra de quelque manière dans la prochaine lutte électorale en France.

Nous sommes autorisés à déclarer que de telles nouvelles tendacieuses sont complètement dénuées de fondement.

LE CARDINAL MATHIEU

Une dépêche annonce que le cardinal Mathieu est parti de Rome pour Paris.

Nous sommes en mesure de dire, pour couper court aux commentaires fantaisistes qu'on ne manquera pas de lancer au sujet de ce voyage, que le cardinal vient en France pour affaires personnelles, notamment pour ses visites de candidature académique, mais qu'il n'est chargé d'aucune mission.

POUR LES ELECTIONS

Les *Semaines religieuses* nous apportent les communiqués épiscopaux qui prescrivent des prières pour le succès des élections et rappellent aux électeurs catholiques, sous diverses formes, le devoir qu'ils ont de voter et de bien voter. Au point de vue religieux, le résultat des élections aura une importance capitale. Il annoncera ou le violence de la persécution ou une ère de liberté. Aux électeurs de choisir; aux catholiques de tout ordre et de tout rang de faire pleinement leur devoir et d'agir autour d'eux. La victoire couronnera de généreux efforts.

Nous avons cité les premières recommandations épiscopales qui nous sont parvenues au sujet du devoir électoral. A la liste commencée ajoutons les diocèses dont les *Semaines religieuses* nous arrivent ce matin :

Carcassonne, Angoulême, Le Mans, Autun, Bourges, Beauvais, Quimper, Saint Claude, Evreux, Laval, Blois, Pamiers, Valence, Nantes.

Celle de Nice publie une lettre dans laquelle Mgr Chapon, en même temps qu'il rappelle le devoir électoral, prescrit des prières à la fois pour les élections et pour l'assemblée plénière des évêques.

—o—

Mgr l'archevêque d'Albi, dans une lettre pastorale sur les difficultés et les devoirs de l'heure présente, après avoir développé la nécessité de l'union entre les pasteurs et les fidèles, et parlé des souscriptions nécessaires pour le clergé, donne son appréciation du mouvement spontané des inventaires :

Qu'on ne se méprenne pas! De ce que nous avons désigné toute violence et recommandé le calme, il ne s'ensuit pas que nous ayons méconnu la grandeur et la générosité du mouvement d'indignation qui a soulevé nos populations chrétiennes, alors même que leur élan les aurait emportées au-delà de nos prévisions et de nos avis. Ici, lorsque, du haut de son siège, un magistrat a cru pouvoir s'ériger de nos directions pour qualifier de « mauvais catholiques » ceux qui s'étaient levés pour défendre leurs églises et leur foi menacées, ce magistrat non seulement n'a pas pris garde qu'il employait un argument qu'un sentiment de haute convenance lui eût conseillé d'écarter, mais de plus il a complètement trahi notre pensée. Contre un tel commentaire, nous protestons hautement.

Traitant ensuite à fond le grave problème du devoir électoral, il rappelle avec quelle discrétion il a toujours abordé ce point délicat de la morale chrétienne. Il n'a pas la pensée de mêler le prêtre à l'agitation électorale, mais « à Dieu ne plaise, dit-il, que nous manquions jamais au devoir d'éveiller vos consciences, de vous rappeler, au nom de votre foi chrétienne, vos responsabilités, et d'attirer votre attention sur la gravité de l'acte que vous allez accomplir. »

Tout d'abord, il faut voter; et la funeste habitude de l'abstention est flétrie par le prélat comme une *faute grave*.

Il faut voter en conscience, et l'évêque expose que Dieu nous jugera sur toutes nos actions :

« Nous sommes responsables non seulement de nos actes immédiats, mais aussi de leurs conséquences naturelles ou évidentes; et c'est sur elles aussi que nous serons jugés. Si vous disiez mal votre fils, Dieu vous reprocherait vos mauvais conseils et vos mauvais exemples; si vous ordonnez à votre serviteur une déraisonnable action, cette mauvaise action vous est imputable; si vous donnez votre suffrage à un homme qui va envoyer à la Chambre par votre vote un homme qui fera de mauvaises lois, qui trompera le pays par ses mensonges, qui usera de son pouvoir pour détruire la foi et la religion, vous serez responsables dans une large mesure de ces lois iniques, de ces mensonges et de ces ruines.

L'abondance des matières nous oblige à attendre demain pour signaler la belle lettre de Mgr l'évêque d'Agen.

Gazette

LES ARMES DES CONSPIRATEURS

Après avoir découvert le complot, la police vient de trouver les armes dont comptaient se servir les conspirateurs pour le 1er mai.

Hier, deux braves agents de le rue Moncey virent venir vers eux un individu qui portait une brassée de sabres à formes étranges et préhistoriques, comme on n'en voit même plus aux moins des gardes-champêtres. Ils avaient reçu le consigne de s'emparer de tout individu porteur d'armes suspectes. Suspectes, celles-ci l'étaient au premier chef, et sans hésitation ils mirent en état d'arrestation le mystérieux personnage.

[illegible] qui voulait lyncher l'« anarchiste », tout s'expliqua!

Le présumé conspirateur était tout simplement un employé du théâtre Moncey, transportant du magasin des accessoires les armes inoffensives dont devaient se servir le soir les figurants.

N'est ce pas là un plaisant spécimen de la fumisterie inventée par M. Clemenceau?

DÉVORANT FONCTIONNARISME

Les blocards ont beau faire les agneaux, le bout de l'oreille perce toujours.

Le citoyen Théobald Foy, jadis vicomte et libéral, maintenant candidat gouvernemental dans l'Indre-et-Loire, tonnait ces jours derniers contre « la plaie dévorante du fonctionnarisme ». Or, savez-vous de quels fonctionnaires scandaleusement budgétivores il déclarait vouloir réduire le nombre? « J'ai, dit-il, au Conseil général, insisté pour qu'on se mette à l'œuvre, et nous avons réduit de quelques unités *la classe des cantonniers*. »

Certes, on ne s'attendait guère à cette finale, et nous connaissons plus d'une « classe de fonctionnaires » dont la suppression s'impose beaucoup plus que celles de quelques modestes et utiles cantonniers.

JOLI MOIS DE MAI

Le ciel ferait-il partie de la Bourse du travail et voudrait-il, par hasard, faire lui aussi sa petite grève? On pourrait le croire en lisant les pronostics du Vieux Major.

Le joli mois de mai, au lieu du gai soleil que nous sommes en droit d'en attendre, ne nous ménagerait que pluies, vent et bourrasques. Nous aurions, en effet, du 1er au 5, nuageux, mouvements orageux avec relèvement de température; du 6 au 12, violents orages, pluies, refroidissement, avec de légères éclaircies; du 13 au 19, probabilité de tempêtes bourrasques et vents forts et froids; du 20 au 31, temps à éclaircies et à averses, réchauffement.

Espérons qu'il en sera de même que pour le chambardement annoncé et qu'il y aura plus de mal en *prévision* qu'en *réalité*.

LE HIBOU DE LA FABLE

Dans son discours de Saint-Etienne, M. Briand a vraiment poussé un peu loin la plaisanterie.

« Jamais l'Eglise n'a eu autant de liberté... », a-t-il osé dire, en parlant de la loi de séparation et en osant affirmer qu'elle serait appliquée telle quelle.

« Mes enfants sont mignons », disait le hibou de la fable. « Ma loi est parfaite », dit de même le père de la loi de séparation.

A leur laideur, l'aigle ne reconnut pas les mignons petits du hibou et les mangea. A sa hideur, le pays ne reconnaît pas la perfection de la loi de M. Briand. Il n'en fera qu'une bouchée.

M. Clemenceau a fait fabriquer des bombes

M. Clemenceau aie avoir participé aux excès de la Commune. Mais les aurait-il pas préparés? M. Judet l'a recherché, et dans les *Mémoires* de M. Cresson, préfet de police du 30 novembre 1870 au 11 février 1871, il a retrouvé d'intéressantes révélations sur la conduite du « maire de Montmartre et agitateur de Paris assiégé par les Prussiens. »

Quand M. Cresson prit la succession de M. Edmond Adam à la préfecture de police, il signala à son ministre un dossier sur « une *fabrication de bombes explosibles* » à Montmartre. Voici comment M. Cresson raconte les faits dans son ouvrage : *Cent jours de siège à la préfecture de police* :

Je révélai aussitôt au ministre [illegible] Favre les constitations du dossier des bombes Orsini. *Le maire de Montmartre, M. Clemenceau, avait autorisé et comme municipalisé une fabrique de ces engins terribles* (p. [illegible]).

Le ministre de l'Intérieur était-il disposé à laisser à la tête de la mairie de Montmartre *un personnage qu'il fallait déférer à la justice s'il n'avait pas une autorisation expresse difficile à imaginer?* Le ministre réserva les vérifications : il soumettrait la décision du gouvernement qui statuerait dans la soirée (p. 38).

Sur ce dernier fait si sérieux, le gouvernement, en acceptant la proposition du préfet de police, décidé à mettre la main sur les prétentions, l'invita à réclamer avant d'agir les explications du chef de la mairie de Montmartre. [illegible] (p. 40).

M. Clemenceau convoqué se rend chez le préfet de police.

Je lui demande s'il était vrai que les bombes Orsini, *ces armes des assassins, fussent fabriquées par son ordre et avec ses soins*. M. Clemenceau répondit *affirmativement*; il ne se cachait pas; dans son œuvre, il était assisté « d'un de ces Comités » de vigilance, disait-on, que le siège a connus et subissait. Les bombes étaient des armes défensives; *dans une bataille des rues, elles devaient être aux mains des femmes et des enfants*.

Je répliquai que mon administration refusait des collaborations militaires de telle nature, sous prétexte de batailles, des bombes chargées de dynamite ne pouvaient être mises à la disposition de la population; *elles recevraient vite un autre emploi et viseraient d'autres buts que les ennemis* (p. 40).

Bref, un fourgon escorté enleva ces bombes « grosses comme des billes d'un grand billard, hérissées de capsules ajustées sur des cheminées ». La totalité transportée à Vincennes fut jetée dans les puits d'essais. En rendant compte de sa mission, le capitaine d'artillerie escortant le convoi disait : « Pour le première fois j'ai eu peur; en traversant le faubourg Saint-Antoine *j'avais la crainte de faire sauter le quartier* » (p. 41).

Ces engins, ainsi que le fait remarquer M. Judet, se trouvaient fabriqués en grand nombre à la veille du 31 octobre, journée marquée par certains hommes pour se substituer, par l'insurrection, au gouvernement de la Défense nationale et ce, pour livrer la Cité à l'internationalisme et au drapeau rouge.

Le fabricant de bombes, conclut M. Judet, théoriquement rassemblées contre les ennemis du dehors, pratiquement destinées à soutenir les mouvements de Flourens et autres exaltés, est aujourd'hui *dictateur de fait*.

Il répète 1870 en 1906. Nous attendons les bombes. Comme il s'agit de mutiler l'opposition en terrorisant le pays, elles serviront à deux fins, à chasser les électeurs de Paris pour le 6 mai et à trouver les nouveaux détenus d'un complot. Clemenceau n'a pas besoin d'inventer. Il n'a qu'à se ressouvenir.

M. Clemenceau a-t-il saluéles officiers?

Le *Figaro* a reçu cette lettre du ministre de l'Intérieur :

Il m'est impossible de vous laisser dire qu'à mes *j'affectais de ne pas saluer les officiers*. Je n'ai certainement pas M. Bert, votre rédacteur, que j'ai rencontré à la gare, qui a pu vous donner cette information mensongère.

Je vous prie de publier cette rectification à la place même où a paru votre article, complètement à tort.

Veuillez agréer mes sentiments distingués.

Signé : Georges Clemenceau.

Après avoir établi que M. Clemenceau a suivi le cortège de deuil du lieutenant Lautour « de bonne humeur », les mains dans les poches, le chapeau sur l'oreille, et que, tenant l'obsèque, il restait assis au milieu de tous les assistants debout, M. Gaston Calmette ajoute :

Les meilleurs journalistes, quand ils écrivent sur un papier officiel, semblent perdre de leurs qualités professionnelles. Notre ancien confrère, M. Clemenceau, de passage au ministère de l'Intérieur, m'a fait l'honneur de m'envoyer, par ce chemin, la lettre, en forme irritée.....

C'est en conformité des habitudes de loyauté du *Figaro* que j'insère la réponse de M. Clemenceau, et non pas en vertu d'une loi qui est d'ailleurs la seule dont il paraisse ce souverain depuis qu'il est en pouvoir.

Je me félicite d'avoir provoqué ce démenti du ministre de l'Intérieur sur un point qui demeure une pure question d'appréciation, car M. Clemenceau croit évidemment avoir été très chaud pour nos officiers. Je ne partage pas ce doute : plus enthousiastes de tavernes, ils étaient très froid.

LES FAUX DU « MATIN »

DE L'ART DE FABRIQUER DES FICHES

Le *Matin* a publié des fiches émanant d'un certain M. Audouard, de Versailles, et saisies chez M. l'abbé Tourmentin, à la Ligue antimaçonnique.

Il y a là un *premier mensonge*.

Le commissaire n'a saisi *aucune pièce*, n'a dressé aucun procès-verbal de perquisition. M. l'abbé Tourmentin ne cesse de le répéter, de l'écrire, et nous sommes certains que le *commissaire de police ne le démentira pas*.

Le *Matin* commence d'ailleurs [illegible] d'hui à entrer dans la voie des aveux. Le « Mettons, dit-il, qu'on n'ait rien saisi. La justice n'a pas toujours besoin de pratiquer une saisie pour qu'on remette certains papiers entre ses mains. »

Mais pourquoi ce premier mensonge? Pour donner aux fameuses fiches une origine certaine, pour prouver que la Ligue antimaçonnique pratiquait les [illegible] que le Grand-Orient. Or, [illegible] elles ont été cueillies au cours de quelque perquisition dans les bureaux de la Ligue antimaçonnique.

Sans doute, le *Matin* publie un [illegible] postal d'un envoi [illegible] par M. Audouard à M. l'abbé Tourmentin. Mais que contenait cet envoi? Le [illegible] d'ailleurs lui-même [illegible] le *Matin* affirme qu'il est du 28 décembre dernier. Or, *une inspection attentive du fac-simile du reçu produit par le « Matin » montre que ce reçu est du 28 février 1906*. En [illegible] cas, il n'est nullement pas de l'année 1905, car le 6 est parfaitement apparent.

Le *Matin* publie, à l'appui de ses affirmations, un autre document inscrit, à la date du 26 janvier 1906, M. Courtois, secrétaire de M. l'abbé Tourmentin, [illegible] suit sur une carte portant l'en-tête de la Ligue antimaçonnique :

Paris, le 16 janvier 1906.

Monsieur,

Comme suite à votre dernière lettre, je vous fais savoir que la lettre recommandée en question a été reçue par le destinataire.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le secrétaire,
PAUL COURTOIS.

Qu'on veuille bien remarquer la vague de cette lettre. Le *Matin* ajoute :

M. Audouard, qui a d'ailleurs des archives tenues avec plus de soin que M. l'abbé Tourmentin, a eu le soin d'écrire en marge de la Ligue antimaçonnique.

Fiches expédiées le 28 décembre par 2e recommandé. — Reçu joint.

Et le *Matin* publie le fac-similé de cette mention qu'il attribue à M. Audouard. Or, il saute aux yeux qu'elle n'est pas de la même écriture que les lettres attribuées hier, avec photographies à l'appui, au même M. Audouard.

Ces explications données, voici de quelle manière M. Corneliçon explique dans le *Soleil* l'origine de ces prétendues fiches :

Le *Matin*, naturellement, déclare que ces fiches ressemblent à s'y méprendre aux fiches de délation du Grand-Orient.

Comment ces documents sont-ils parvenus à

FEUILLETON DU 1er MAI 1906 — 16 —

LES BANDITS DE L'OCÉAN

D'un bond rapide, il se jeta dans la brousse et disparut, tandis qu'une balle s'enfonçait dans un tronc d'arbre tout proche de lui.

Quand il fut arrivé, haletant, dans la zone protégée par la troupe française, une idée lui vint à l'esprit, s'imposa, irrésistible : cet homme, c'était le traître à la patrie, l'âme damnée des Anglais.

Et il revit cette figure, dont les traits s'étaient imprimés en caractères ineffaçables dans sa mémoire.

Des années s'étaient écoulées, et le temps qui recouvre les impressions les plus vives, comme le mousse les inscriptions gravées dans la pierre, le temps avait atténué ce souvenir...

Mais voilà qu'un mystérieux événement avait ressuscité le passé. L'homme de Madagascar était celui que Dérouville avait reconnu dans la photographie du médaillon d'abord, et ensuite au café des Bains.

Il avait pu changer de costume et de pays, se dissimuler sous un nom d'emprunt, cacher son origine et son crime sous le voile d'un incognito qu'il croyait impénétrable, son âme de traître était restée la même... Ici comme là-bas, il travaillait contre la France.

Assis sur l'esplanade de Fonsillon, devant la nuit, Dérouville revivait ces deux jours, si pleins de faits extraordinaires.

Il était venu là, croyant trouver le repos et mettre dans sa vie un nouvel élément de bonheur, pour ensuite reprendre ses travaux dans l'aurore souriante d'un amour enfin réalisé.

Et la Providence avait voulu qu'il fût jeté en plein drame, qu'il apprît des choses à faire frémir et qu'il s'engageât, par un serment, à sauver le fiancé de celle qu'il aimait.

On lui parlait d'une œuvre monstrueuse, d'aventures qui chaque heure faisait plus embrouillées. Il y avait partout des trahisons, des complots et, sous le calme apparent des villas riantes et d'un mouvement perpétuel de plaisir, des ambitions hypocrites s'agitaient, des luttes se préparaient. Un trésor problématique devenait l'enjeu de ces doutes et, dans tout cela, un devoir social à remplir, l'apport de son intelligence qu'il venait de promettre pour démasquer les conspirateurs.

Et un homme qui avait voulu l'assassiner se trouvait encore devant lui — après des années — par une de ces rencontres qui semblent préparées par le hasard, mais qui, en réalité, faisait partie d'une tragédie où lui, avant-hier encore si paisible, se voyait imposer un rôle qui l'effrayait.

L'engrenage [illegible] bon gré, mal gré, il fallait y passer. Il se leva, comme pour décharger le poids qu'il avait sur le cœur.

..... En marchant, l'esprit perdu dans un enchevêtrement de pensées obsédantes, Louis Dérouville avait gagné la jetée maintenant déserte.

Devant le phare, un homme attendait : c'était François.

En bas, sur l'eau noire, un canot glissait, conduit vigoureusement par des bras robustes. Il accosta; le matelot grimpa lestement le long de l'échelle de fer.

L'ingénieur s'approcha, devinant que c'était le sourd-muet qui venait rendre compte de sa mission.

— Qu'ont-ils dit? questionna le vieux domestique.

— Il y a un rendez-vous demain soir; Robert avec Larcourt.

— Ici?

— Non, au phare!

— Au phare?

— Ils savent qu'on les surveille; ils flairent la trahison, comme ils disent. Moccher leur a conseillé de se méfier. Ils trouvent que c'est plus sûr d'aller là-bas à la Coubre, dans le désert, se confier leurs secrets.

— Mais quels secrets?

— Un coffret d'argent que Robert doit remettre au jeune homme.

— Mais il ne l'a pas.

— Il l'aura, c'est promis.

— Comment? promis?

— Si M. de Rivemont ne l'apporte pas, il est perdu.....

— Ils ont dit cela?

— Je ne change pas un mot.

— C'est bien?

— Oui.

— Bien, va te coucher, mon vieux camarade, tu as bien travaillé.

Fernand serra la main aux deux hommes. Celle de Dérouville tremblait un peu. Le muet s'accrocha aux barres de fer, s'enfonça dans l'ombre de la mer qui clapotait sur la muraille de granit.

— C'est l'heure, dit François, qui s'écarte pour laisser passer l'ingénieur. Etes-vous toujours décidé, Monsieur?

— Moi, plus que jamais.

— Alors, demain partez à Royan, contez à M. de Rolbert ce que vous venez d'entendre et dites-lui qu'il veille sur son coffret d'argent. Quant à Robert.....

— Eh bien?

— C'est un misérable lâche, et ils le tueront.

Il y eut un court silence.

— C'est le fiancé de France, dit Dérouville, et je le sauverai.

Le douloureux sacrifice commençait.

A la même heure, dans le fumoir de la villa Victoria, deux hommes étaient debout près de la fenêtre, dissimulés derrière une draperie : sir Moccher et Robert de Rivemont.

L'Anglais que nous avons vu pleurer devant miss Ellen avait le regard dur et implacable des gredins décidés à tout : le vautour tenait enfin sa proie. Le jeune homme, pâle, affaissé, les yeux fous de terreur, ne tentait même pas de se débattre. Il était pris au piège, compromis honteusement dans une affaire inextricable, dont il ne comprenait pas l'enchaînement, mais dont il voyait clairement l'implacable issue.

Et c'était pour le mettre en face de cette terrible réalité que Moccher venait de l'arracher aux [illegible] l'heure à cette réunion brillante où trônait miss Ellen, plus belle que jamais, sirène charmeuse qui l'avait attiré pour le jeter dans la gueule du monstre.

— Demain soir, poursuivit l'homme redoutable..... au phare, vous apporterez la cassette..... Larcourt vous attendra.

— Mais comment la prendre?... M. de Rolbert ne voudra jamais.....

— C'est votre affaire.....

— Et si malgré tout, je ne puis pas?

— Vous êtes perdu.

Le jeune homme voulut se redresser pour essayer de reconquérir cette liberté que l'infâme venait de lui prendre, tenter de briser ces liens dont il était enchaîné.

Un regard de Moccher arrêta la protestation sur ses lèvres.

— Au moins, s'écria-t-il, pour prix de ces trahisons que vous exigez, dites moi que mon espoir ne sera pas trompé, que vous me laisserez épouser miss Ellen, que j'aime comme un fou, et dont la redoutable amour m'est fatal.

L'Anglais se redressa, terrible dans son calme, dédaigneux dans son triomphe.

— Pour qu'elle aille jusqu'à vous, Monsieur de Rivemont, il lui faudrait passer dans du sang. Et je ne veux pas de tache rouge sur sa robe de fiancée.... Vous ne l'épouserez jamais..... jamais!

VIII

L'IMPLACABLE REMORDS

La villa Victoria venait de s'éveiller. Par toutes les fenêtres ouvertes, elle respirait le parfum des grands massifs d'iris et d'héliotropes, dans les immenses corbeilles de larges cannas aux feuilles couleur de sang.

L'avenue de Pontaillac remuait toute dans sa vie matinale, et par la grille verte on voyait passer en flot le cortège des robes claires et des vestons blancs.

Sir Moccher frappa chez miss Ellen, dont la chambre s'ouvrait sur la mer, embrasée déjà par le soleil qui montait, semant dans l'Océan tranquille d'immenses traînées d'or mouvant.

L'Anglais s'était fait humble, presque suppliant sous le regard implacable dont son âme était troublée.

Toute la morgue insolente et le sofisme redoutable de ses yeux bleus par les habituelles visions du crime, tout le calme terrible dont Robert avait tremblé, toute la puissance d'audace s'étaient évanouis devant cette femme qui ne l'avait pas encore regardé.

— Ellen! murmura-t-il à demi-voix, comme s'il eût craint de déchaîner une tempête.....

La jeune fille ne se retourna pas, demeurant droite et immobile sur le balcon, le visage vers le lointain de lumière.

— Ellen, il faut que je vous parle, et vous allez me faire une promesse.

Elle eut un sourire de grande reine, froid, dédaigneux :

— Je vous écoute, prononça-t-elle du bout des lèvres.

Moccher s'avança, tout près d'elle, lui mit la main sur l'épaule.

— C'est entendu, n'est-ce pas? vous n'épouserez pas M. de Rivemont; c'est impossible.

Elle se retourna doucement, laissa tomber sur l'homme affolé un regard qui le bouleversa.

Celui-ci voulut s'expliquer.....

— Assez! dit-elle, assez! Je pensais vous avoir fait comprendre, que personne — ni vous, ni d'autres — n'avait le droit de m'imposer sa volonté ni d'exiger une promesse..... Vous êtes tenace, Monsieur Moccher, et vous avez juré de faire de moi une ennemie!.....

— Une ennemie! Ellen! ne dis pas ce mot, ce serait.....

— La vérité! prononça-t-elle durement.

RENÉ GAIN.

(A suivre.)

(Droits de traduction et de reproduction réservés.)